



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4038

Assemblée générale et conseil d'administration de l'Institut textile et chimique de Lyon
(ITECH) – Désignation d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : ???

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4038 - ASSEMBLEE GENERALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT TEXTILE ET CHIMIQUE DE LYON (ITECH) – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est membre de plusieurs organismes, parmi lesquels l'Institut textile et chimique de Lyon (ITECH).

I. Contexte :

L'ITECH, dont le siège est situé 87, chemin des Mouilles à Ecully, a pour objet le fonctionnement et le développement, la création et la gestion de tous organismes et écoles destinés à la formation d'ingénieurs, techniciens supérieurs et cadres techniques pour les industries chimiques, cosmétiques, textiles.

Contribuant ainsi à la reconnaissance de ces industries, l'ITECH favorise le développement de ce secteur économique et donc, la visibilité de la Ville de Lyon en la matière.

II. Modalités de représentation :

L'assemblée générale de l'ITECH regroupe tous les membres de l'association parmi lesquels la Ville de Lyon qui en tant que membre fondateur dispose d'un siège. La Ville est alors représentée par un conseiller municipal.

L'ITECH est administré par un conseil d'administration réunissant les membres titulaires de l'association, ainsi que les membres fondateurs.

La Ville est donc représentée par un conseiller municipal qui siège à l'assemblée générale ainsi qu'au conseil d'administration.

Par délibération n°2014/162 du 26 mai 2014, le Conseil municipal a désigné madame Anne Brugnera pour représenter la Ville de Lyon au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'ITECH en tant que titulaire.

Madame Brugnera ayant fait part de son souhait de ne plus siéger au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'ITECH, il est proposé au Conseil municipal de pourvoir à son remplacement.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de l'ITECH en date du 27 juin 2000 ;

Vu les résultats du scrutin auquel il a été procédé ;

DELIBERE

1- Monsieur Guy CORAZZOL est désigné en tant que représentant titulaire pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'Institut textile et chimique de Lyon (ITECH).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Georges KEPENEKIAN